

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Repenser les solidarités étatiques

Pierre Hamel, Hélène Manseau et Guy Saez

Numéro 19 (59), printemps 1988

Repenser les solidarités étatiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034235ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034235ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hamel, P., Manseau, H. & Saez, G. (1988). Repenser les solidarités étatiques. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (19), 3–6. <https://doi.org/10.7202/1034235ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Présentation

Repenser les solidarités étatiques

La notion de crise semble de moins en moins adéquate pour traduire les multiples processus en cause dans les mouvements de déstructuration et de restructuration qui définissent en ce moment le social. Pourtant, c'est encore spontanément cette notion qui nous vient en tête lorsqu'il s'agit d'évoquer les ajustements qui caractérisent la redéfinition des politiques publiques en matière de santé, d'éducation, de sécurité sociale ou d'équipements collectifs. Comment traduire autrement l'inefficacité des mécanismes de régulation et la faillite des dispositifs de représentation ? Comment surtout rendre compte du renforcement des inégalités à travers le modèle de développement en vigueur, élaboré à l'image d'un marché international intégré et performant ?

La notion de crise évoque des blocages, engage des réajustements, tout en rappelant que nous sommes en présence d'un modèle dépassé. Or il semble que dans la situation présente le modèle continue de prévaloir en même temps qu'on remplace certaines de ses composantes majeures. C'est comme si on vivait à la fois une crise et son dépassement. Étant donné qu'on ne peut plus faire comme avant, soit parce qu'il en coûte trop cher, soit parce que les solutions passées ne sont plus efficaces, soit enfin parce que de nouvelles valeurs sont apparues, les responsables du social, tout comme les acteurs sociaux eux-mêmes, sont forcés de renégocier les modes de redistribution — les politiques sociales — qui prévalaient durant les années 1960 et 1970. Et cela se réalise à travers un processus que, de manière intuitive, nous avons appelé, au moment de solliciter les contributions à ce numéro, une nouvelle gestion du social.

Dans ce contexte, l'État, mais aussi les groupes de la société civile, cherchent à repenser les solidarités étatiques. À travers les pratiques, les institutions, les nouvelles valeurs censées répondre aux besoins les plus visibles ou assurer une régulation minimale du système, c'est vraisemblablement un changement de perspective qui s'opère. L'État ne semble plus perçu sous l'angle de sa responsabilité ou de sa capacité d'atténuer les inégalités. Il se révèle plus volontiers un agent de concertation ou un appui aux initiatives et à l'entrepreneuriat local. Dès lors, la précarité et la pauvreté ne paraissent plus relever de la seule responsabilité des institutions

publiques. Plus qu'auparavant, les solidarités primaires et communautaires sont appelées à prendre le relais.

Si le scénario varie d'un pays à l'autre, on n'en retrouve pas moins toujours les composantes essentielles. Le marché, par exemple, est devenu partout une valeur et un principe directeur, tant à travers ses exigences propres que par le biais des idéologies qui l'accompagnent. Ainsi, les politiques économiques menées en Angleterre et aux États-Unis, en Allemagne ou en France mettent à l'honneur le libre jeu du marché et tentent de limiter l'intervention de l'État dans l'économie. Ce néo-libéralisme, sans doute, n'existe nulle part sous une forme pure. Cela s'explique par les résistances qu'expriment plusieurs acteurs, notamment la bureaucratie d'État, de même que les diverses communautés sociales.

Alors que leurs missions ont été réduites, les organismes bureaucratiques sont réticents à disparaître de l'arène politique. Toutefois, le contrôle bureaucratique comme donnée des sociétés complexes ne constitue pas une instance monolithique sans capacité d'adaptation. Comme d'autres, les bureaucrates forment des groupes qui savent organiser la sauvegarde de leurs intérêts et leur reproduction, et contrairement à d'autres ils bénéficient pour cela d'une position privilégiée, ayant directement accès à la machine qui alloue les ressources.

De leur côté, les groupes d'intérêts, les groupes de pression, les communautés sociales disposent aussi de moyens pour influencer la définition des règles qui encadrent les échanges. Les relations de marché n'existent pas en dehors de la surveillance exercée par les organismes bureaucratiques. Mais elles résultent aussi des tractations et des compromis auxquels consentent les groupes de la société civile. À ce propos, un groupe particulier a occupé une position charnière, les professionnels.

Le mode le plus massif et le plus « moderne » de gestion du social des dernières décennies est sans doute à repérer dans la montée des professionnels, conçue comme l'interposition, entre les individus ou les groupes sociaux et les institutions, d'une fonction de médiation pédagogique ou assistancielle. Une réflexion sur la gestion du social ne peut faire abstraction des changements qui interviennent dans les différentes professions de médiation sociale. Cette approche a le mérite d'introduire un facteur d'ordre dans l'observation. Sans cela nous serions conduits à nous confronter à un social indéterminé, à une série de relations pouvant relever indifféremment d'une multitude d'appréhensions méthodologiques et dont l'intelligence se limiterait à des performances partielles et relatives aux méthodologies mises en oeuvre. Il s'agit là, d'ailleurs, d'un point essentiel à prendre en compte : la montée des professionnels et l'affirmation d'un certain modernisme à travers la représentation scientifique véhiculée à cette occasion

introduisent une nouvelle compréhension du social. Elles manifestent l'aventure de l'innovation et du changement dont ils sont les agents. Pour une très large partie d'entre eux et pour les promoteurs des politiques publiques qui favorisent leur ascension, il existe non seulement une concomitance entre l'expansion des professionnels et la mise en place du Welfare State, mais aussi une sorte d'homologie entre les univers de référence de leurs idéologies. Tous les professionnels ne sont pas des agents du Welfare State — que l'on songe aux professions de l'urbanisme, par exemple — mais ils s'y réfèrent volontiers en y étant plus ou moins directement associés.

C'est au nom de leur savoir-faire, reconnu tant par les groupes sociaux que par les autorités publiques, et au nom de leur capacité d'introduire le changement et de gérer un certain nombre de conflits sur la base du pouvoir conféré par la compétences que les professionnels peuvent introduire de nouvelles valeurs. Ils apparaissent ainsi comme des acteurs politiques nécessaires, dotés de fonctions spécifiques. En ce sens on a vu apparaître au devant de la scène, ces dernières années, des catégories très différentes de professionnels dont les références ne sont plus accrochées au Welfare State mais à sa critique latente ou explicite.

Les professionnels de l'information et de la communication occupent désormais le premier plan. Les professionnels de la culture s'affirment. Leur point commun : la volonté d'un rapport « dur » avec le public. Cette mutation va de pair avec une redéfinition des frontières entre le public et le privé et avec une redéfinition de leurs sphères respectives. Ainsi, les domaines de l'action sociale subissent l'assaut de critiques dévalorisantes tandis que de grandes campagnes médiatiques font appel à la charité privée et à la responsabilité individuelle. De la réactivation de la solidarité locale à l'aide au Tiers monde en passant par les « restaurants du coeur », de « nouvelles » formes d'action sociale gagnent en visibilité. Même si les mécanismes internes au Welfare ou les bénéfices qu'il distribue ne sont pas substantiellement atteints, ils perdent en légitimité et en force communicationnelle. Leur fragilité les expose désormais aux menaces de redéploiement ou de recomposition.

Depuis son installation dans la crise, la société n'est plus administrée par des politiques planifiées reposant sur l'idée que tout problème ou tout conflit peut recevoir une solution de type technico-rationnel. En disparaissant, cette idée a également porté un sérieux coup à la conception de la politique comme processus de satisfaction des intérêts — des besoins — exprimés par la société. Dans cette problématique, les professionnels jouaient le rôle de médiateurs entre les demandes sociales et les réponses de l'appareil politico-administratif. Organisés en groupes d'intérêts spécifiques, ils avaient aussi pour mandat d'humaniser la croissance et le changement. Parfois associés à l'appareil politico-administratif pour changer les comportements et les

valeurs des groupes sociaux, parfois aidant les groupes à mieux défendre leur identité et leur autonomie contre l'emprise bureaucratique, ces professionnels ont participé de près aux modes de gestion et de représentation du social qui prévalaient dans les années 1960 et 1970, tout comme ils sont à nouveau interpellés par les idéologies conservatrices des années 1980.

Si, au départ, il nous semblait que les professionnels avaient un rôle crucial à jouer dans la nouvelle gestion du social et dans la redéfinition des solidarités étatiques, les contributions publiées dans ce numéro montrent bien que cette présence est importante mais relative, toujours délimitée par la configuration des forces en présence. Assailli par des remises en question qui se sont rapidement juxtaposées, tant sur le plan idéologique et politique que sur le plan administratif, le social devient évanescent. Pourtant, au-delà des critiques et des incertitudes s'opèrent une redéfinition et un rééquilibrage des pratiques. Ce sont avant tout ces processus qui sont abordés dans les articles qui suivent, selon des problématiques et sous des angles d'analyse divers. De ce point de vue, si la crise et les idéologies qui s'y rattachent demeurent présentes en filigrane ou au coeur des analyses, les chercheurs qui ont participé à ce numéro se préoccupent tout autant des mécanismes de recomposition qui accompagnent les perceptions et les représentations plus récentes.

Dans l'ensemble la toile de fond des analyses est diversifiée. Faisant appel aussi bien à l'approche historique qu'à l'analyse institutionnelle ou à des démarches qualitatives, les chercheurs ont également recours à des modèles d'analyse plus formalisés, que ce soit l'interactionisme symbolique ou le néo-corporatisme. Désireux d'éclairer les expériences en cours et les innovations récentes, ils n'en accordent pas moins beaucoup d'attention aux mouvements erratiques et irrationnels du social. De ce fait, ils ont le souci d'éclairer la confusion qui traverse les rapports sociaux actuels. Ils rencontrent alors les préoccupations des gestionnaires, qui doivent sans cesse renouveler les mécanismes de prise en charge des groupes à risque. Mais ils retrouvent également, au-delà de leurs ambiguïtés, les projets de redéploiement d'une gestion du social toujours plus efficace et performante, avec des contradictions et des conflits qu'il paraît encore difficile de surmonter.

Qu'on le veuille ou non, l'État est à nouveau interpellé. Mais les schèmes référentiels ne sont plus les mêmes. Encore une fois, les idéologies des chercheurs se voient confrontées aux marges de manoeuvre et aux intentions des gestionnaires, des professionnels et des intervenants.